

L'an deux mil vingt-quatre, et le quatre du mois de juin, à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Montferland, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. Christophe PRADEL, maire.

Etaient présents : Mmes BELLEGO Christelle, BIAU-PRADEL Gisèle, BILLIATO Lucie, FONQUERGNE Virginie, RICARD Rachel, Mrs ALBOUY Julien, BONDOUI Régis, MARSAC Alain, QUINTA Régis, RIVIERE Philippe, ROGER Robert.

Excusés : Mrs GILIS Frédéric, PUGINIER Régis

Secrétaire de séance : Mme Virginie FONQUERGNE

Point 1 : permanence bureau de vote élections européennes – le tableau de présence au scrutin est établi. N'a pas donné lieu à délibération.

Point 2 : déclassement de chemins communaux en vue de leur aliénation ou d'échange. Suite aux demandes de riverains, après discussions, les parties de chemins suivantes seront mise à l'enquête publique : Chemin de l'Ecluse : parcelle ZA 59 – 123 m² - Villestang : partie du chemin rural appartenant à la propriété Berthau – 164 m² - Chemin rural Villestang/Bourgognou : environ 3600 m² - Chemin de service de Bourgognou vers La Cantarane : environ 1390 m² - Chemin rural Las Touzeilles/La Fount dès Faourès : environ 3260 m². Sur ce point Mr Pradel quitte la séance - Chemin de la Belle Etoile : déplacement avec éventuellement réduction de l'emprise - Rue du Château : partie au nord de la parcelle AB118, dans l'alignement de la AB199, avec arrondi de l'angle, environ 55 m² - Chemin du Barri Pitchou : accès parcelle C817, environ 20 m² - Chemin du Fort à la RD 218, à St Laurent : environ 830 m². A la suite de l'enquête publique, suivant l'avis du commissaire-enquêteur, ces parties de chemin feront l'objet d'une étude au cas par cas pour une cession ou un échange. Adopté à l'unanimité.

Point 3 : enquête publique pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur la commune d'Avignonet Lauragais - une enquête publique sur la commune d'Avignonet Lauragais est ouverte ayant pour objet l'installation d'une centrale photovoltaïque, en bordure d'une centrale déjà existante et d'un parc éolien. Le Conseil Municipal confirme l'avis émis lors de cette précédente séance, à savoir : les terres irrigables doivent être maintenues dans leur vocation agricole. Le Conseil Municipal donne un avis défavorable à l'implantation de cette centrale photovoltaïque et souhaite que cette directive soit appliquée, pour plus de cohérence, sur l'ensemble du territoire du PETR Pays Lauragais, autant dans les communes Audoises (comme c'est le cas actuellement) que Haut-Garonnaises ou Tarnaises, membres de cette institution. Adopté à l'unanimité.

Point 4 : aliénations parties de chemins suite déclassement - Sous réserve de l'avis favorable de Mr le Commissaire-Enquêteur suite à l'enquête publique qui aura lieu du 24 juin au 8 juillet 2024, afin de ne pas retarder les transactions sur les immeubles attenants aux parties de chemins concernées, le conseil municipal décide de fixer les prix suivants : Cession de la parcelle ZA 59 – chemin de l'Ecluse, d'une surface de 123 m² aux consorts Lassalle pour le prix de 200 € (deux cents euros) ; Cession de la parcelle en cours de numérotation – lieu-dit Villestang, d'une surface de 164 m² à Mme Fiona BERTHAU pour le prix de 200 € (deux cents euros). Adopté à l'unanimité.

Point 5 : déploiement fibre optique / compte-rendu de réunion – suite au blocage du dossier, une réunion a eu lieu avec le SYADEN, les entreprises, la municipalité et l'architecte des bâtiments de France. Une demande de fonçage sous le Canal, à l'écluse de l'Océan a été déposée. Trop onéreuse. Le dossier est en attente de solutions. La mairie demande la levée des blocages sur les autres parties de la commune.

Point 6 : questions diverses

- ✓ Legs Josette Palosse : visite avec un agent immobilier. Vérification de la servitude.
- ✓ Canalisation AEP vers Camping et Camboyer à remplacer.

- ✓ Epareuse sur route et sur talus : pas d'objection.
- ✓ Prochain CM le 26/06 suivi de grillades avec le personnel communal.
- ✓ Commission travaux : le 12 juin à 18h30
- ✓ Jeudi 6 juin : commémoration du Débarquement au rond-point de l'école.
- ✓ Visite de Peyre-Clouque par le service du patrimoine et de l'architecture le 25/06
- ✓ Office tourisme avec associations locales organisent les « secrets de nos villages ». A Montferrand, le 14/06, à 18h30 à Peyre-Clouque t le 4 octobre sur les hauts du village.
- ✓ Cimetières : difficultés d'entretien
- ✓ Devis balustrade escalier presbytère
- ✓ Proposition de mise en place de congé pour enfant malade pour le personnel
- ✓ Le 15/06 : AG de l'APC avec, à 15h, conférence sur les noms des lieux-dits.
- ✓ Le 07/07 : grand pique-nique « qualivore » à Naurouze. Repas à 20 € pour 2, avec exposants, visites de l'obélisque, de Naurouze, de Peyre-Clouque, concerts par l'école de musique, jeux, animations. Parking sur parcelle après station de pompage.
- ✓ Bulletin municipal : version corrigéable en fin de semaine.
- ✓ Réunion publique sur les déchets ménagers le 17 juin à 18h30
- ✓ Journée citoyenne le 12 octobre.

La séance est levée à 21h.

Le Maire,
Ch. PRADEL